

NAV CANADA VFR NAVIGATION CHART

LEGENDE

AERODROMES

Le symbole d'aérodrome est dans certains cas déplacé pour assurer la netteté de la présentation.
Pour une description des services et plus de détails, consulter le Supplément de vol.

AVEC SERVICES

AVEC PISTE EN DUR



Seules les pistes utilisables sont indiquées.
Le tracé des pistes est à l'échelle de la carte.

SANS PISTE EN DUR



AUTRES AERODROMES

Terrestre



Hydrobase



Hélicoptère



Hélicoptère d'hôpital



Désaffecté



Etat inconnu



DONNEES D'AERODROME

NOM

371 L H53A122.2

LE JOUR/DAYS 60

NOM (M)

371 L 53M122.3

NOM (R)

371 S

RENSEIGNEMENTS D'ESPACE AERIEN

Tous les relevements sont en degrés magnétiques.

Indication d'espace aérien contrôlé en dessous du FL 180.
Transpondeur mode C requis dans tout espace aérien de classe "B" et "C".

Limit de la région de contrôle

Altitude en pieds (ASL)

Ballise lumineuse disponible

Heures limitées ou sur demande: voir CFS

Piste en dur

La plus grande longueur d'atterrissement utilisable en centaines de pieds (53 indique une longueur entre 5270 et 5369 pieds)

LE JOUR 60 Distance d'atterrissement dure

Douanes disponibles

Service automatique d'information terminale

371 Altitude en pieds (ASL)

Ballise lumineuse disponible

Heures limitées ou sur demande: voir CFS

H Piste en dur

La plus grande longueur d'atterrissement utilisable en centaines de pieds (53 indique une longueur entre 5270 et 5369 pieds)

NO SVFR Vols VFR spéciaux sont interdits pour tout aéronaute à voler à volure fixe (E-U)

ATIS

Service automatique d'information terminale

371 Altitude en pieds (ASL)

Ballise lumineuse disponible

Heures limitées ou sur demande: voir CFS

H Piste en dur

La plus grande longueur d'atterrissement utilisable en centaines de pieds (53 indique une longueur entre 5270 et 5369 pieds)

NO SVFR Vols VFR spéciaux sont interdits pour tout aéronaute à voler à volure fixe (E-U)

LE JOUR 60 Distance d'atterrissement dure

Douanes disponibles

Service automatique d'information terminale

371 Altitude en pieds (ASL)

Ballise lumineuse disponible

Heures limitées ou sur demande: voir CFS

H Piste en dur

La plus grande longueur d'atterrissement utilisable en centaines de pieds (53 indique une longueur entre 5270 et 5369 pieds)

NO SVFR Vols VFR spéciaux sont interdits pour tout aéronaute à voler à volure fixe (E-U)

LE JOUR 60 Distance d'atterrissement dure

RENSEIGNEMENTS D'ESPACE AERIEN

Tous les relevements sont en degrés magnétiques.

CZ 3000 (2700)

Zone de contrôle de classe "B" à plafond de 3000 pieds ASL. Altitude au-dessus de l'aérodrome 2700 pieds)

CZ "D" 3000 (2700)

Zone de contrôle de classe "C" ou "D" telle qu'indiquée, à plafond de 3000 pieds ASL (Altitude au-dessus de l'aérodrome 2700 pieds).

Zone de contrôle de classe "E" (zone de l'aérodrome, à l'étranger).

Espace aérien de classe "F" ou d'Affectations Spéciales.

CANADA:

CYA 118(A)

CYA 155(P)

CODES D'ACTIVITE PAR ZONE

E-U:

A - Alerta

P - Interdil

R - Réglementé

W - Avertissement

CODES D'ACTIVITE PAR ZONE

(A) Voleur (F) Zone d'atterrissement (H) Vol libre

(M) Opérations militaires (N) Parachutisme

(S) Vol à voile (T) Entrainement

MOA - Zone d'opérations militaires (E-U)

Les altitudes des espaces aériens englobent leurs limites sauf indication contraire.

(C2QM) - Indicateur de dossier NOTAM.

Parachutisme

Vol à voile

Ailes libres

Ultra-légers

Entrainement

Point de contrôle rendus obligatoire/facultatif

Point de changement (Non indiqué aux points équidistants)

Limit de l'espace aérien (Classe telle qu'indiquée).

Transpondeur Mode C requis

Limit de toutes des zones de contrôle à basse différentes.

Les bases sont à 2200' AGL au Canada et à 1200' AGL au reste du monde. Indication contraire. 700 indique le nombre de pieds AGL.

Classe d'espace aérien

Limit de toutes des zones de contrôle à basse différentes.

Les bases sont à 2200' AGL au Canada et à 1200' AGL au reste du monde. Indication contraire. 700 indique le nombre de pieds AGL.

Classe d'espace aérien

Tous les parcs nationaux, provinciaux et municipaux sont interdits aux aéronautes à moins d'avoir contre

spécifié dans l'AIP Canada et/ou les suppléments ou par autorisation préalable des autorités des parcs appropriées.

38

Isogone - ligne reliant les points de même déclinaison magnétique (relevée en 2014).

Ligne de transport d'énergie. Certaines lignes de transport d'énergie sont tracées sur cette carte afin de faciliter la navigation de vol à vu.

Traversée de câble. Les traversées

dangereuses et connues de câbles sont indiquées.

Phare marin (blanc sauf indication contraire)

Notes sur les feux

AI - alternatif blanc et rouge. F - feu n'indiqué

iso - intervalle égal. Q - à éclats brev.

Oc - à occultations.

OC(2) - à occultations groupées.

SEC - secteur, sec - seconde, W - blanc,

R - rouge, B - bleu, G - vert, Y - jaune, (3) - nombre d'éclats par intervalle.

L'indication d'élevation maximale (MEF) est représentée en MILLIERS

et CENTAINES de pieds au-dessus du niveau de la mer. La MEF

représente le décalage cartographique le plus élevé dans chaque quadrangle.

Le MEF indiqué sur la carte peut être inférieur à celle-ci.

Les aéronautes peuvent se situer au même niveau que l'obstruction la plus dans celle-ci peuvent se situer au même niveau que l'obstruction la plus dans

ce quadrangle ou à un niveau inférieur.

Les pilotes doivent fournir une marge pour le décalage d'assurance d'obstacle et les erreurs de l'aérodrome.

Si une NOTE d'altitudes (15 (2) b) est indiquée dans la section

PAC de l'AIM de TC et à l'article 1.5 de la section AIR de l'AIM de TC pour plus de détails. La MEF est calculée d'après les données sur le relief et les obstacles connus et inconnus.

Lignes quadrangulaires aux 15°

AIDES RADIO À LA NAVIGATION

Les installations de radionavigation non exploitées par Nav Canada ou le ministère de la Défense Nationale et les stations commerciales de diffusion sont sujettes à interruptions et à être changées sans avis par NOTAM.

VDF

= VHF/DF

UDF

= UHF/DF

VUDF

= VHF/UHF/DF

Les roses des vents sont orientées vers le nord magnétique sauf avis contraire.

VOR

DME

VORTAC

TACAN

NDB

Station commerciale

de radiodiffusion

Le point dénote l'emplacement

d'installation de radio.

CASES DE DONNEES D'AIDES RADIO À LA NAVIGATION

Aides radio VHF/UHF et LF/MF combinées.

HALIFAX

115.1 YKZ

DME CH 98

248 FZ

Aides radio LF/MF.

TORONTO 112.15 YYZ DME CH 56(1) TACAN mode "Y" doit être utilisé.

Aides radio VHF/UHF, DME disponible sur fréquence ou canal indiqué.

TACAN mode "Y" doit être utilisé.

KAMLOOPS 223 YKA FZ

Aides radio LF/MF.

Canaux TACAN et DME sont sans phonie et non soulignés.

(Privé) Indique une installation NON Nav Canada/DN.

TW-Broadcast de bulletins météorologiques enregistrés.

Le soulignement indique que cette fréquence ne peut servir aux fins de communication avec l'ATC.

CASES DE COMMUNICATION AIR/SOL

LES CASES À LIGNES GRASSES indiquent des liaisons télécommandées de l'endroit indiqué sous la case vers l'endroit indiqué dans la case.

Celles sans fréquences et sans nom de central FSS indiquent

une autre fréquence FSS disponible.

RCO ou DRCO

combiné avec une aide radio

126.7

FSS non associé avec une aide radio

243.0

123.275

RCO ou DRCO non

associé avec une aide radio

243.0

QUEBEC

124.7 (test)

DRCO - Instructions pour composition détaillée dans CFS.

Station privée aérienne. N'est indiquée que

lorsqu'elle est située à plus de 75 milles

nautiques d'une station publique.

CARS

RADIO D'AEROPORT (ABP RDO)

Station radio d'aérodrome communautaire (CARS)

Obstacle et groupe d'obstacles connus à moins de 1000 pieds ASL.

Obstacle et groupe d'obstacles connus à 1000 pieds ASL et plus.

749 (1064) Hauteur en pieds (AGL)

NOTE: Les obstacles connus à 300 pieds et plus et les

obstacles importants inférieurs à 300 pieds sont indiqués.

Lorsqu'il y a deux obstacles et plus au même endroit, seul le plus élevé est indiqué. Les obstacles sont munis de feu si leur hauteur figure la mention "Non-claire".

Pieds Mètres

10 3

9 2

8 1

7 0

6 2

5 1

4 0

3 1

2 0

1 1

0 0

Données topographiques WGS84

SYSTEME UNIVERSEL DE REPAGE PAR COORDONNEES GEOGRAPHIQUES

EXEMPLE D'ENDROIT FICTIF

REPAGE EN DEGRÉS D'UNE MINUTE

EXEMPLE D'ENDROIT: LE VILLAGE

Relever les valeurs GEOREF de droite

à gauche et de bas en haut.

1. Inscrire les lettres d'identification qui définissent le carré de base à 15° dans lequel se situe l'endroit.

2. Inscrire les lettres d'identification qui définissent le carré à 1° dans lequel se situe l'endroit.

3. Inscrire la première minute de longitude à gauche de l'endroit et établir la valeur GEOREF.

4. Inscrire la première minute de latitude en dessous de l'endroit et établir la valeur GEOREF.

EXEMPLE DE REPAGE: MHAB1206

MH

AB

12

06

MHAB1206

LH MH

10 20 30

30 20 10

20 10 0

10 0

0 15°

15° 0 15°

30° 15° 0

0 30° 15°

15° 0 30°

30° 15° 0

0 30° 15°

15° 0 30°

30° 15° 0

0 30° 15°

15° 0 30°

30° 15° 0

0 30° 15°

15° 0 30°

30° 15° 0

0 30° 15°

15° 0 30°

30° 15° 0

0 30° 15°